

✕L'appel des Minguettes✕

Vénissieux, ses habitants et le président

Ludivine Bantigny

DANS **HOMMES & MIGRATIONS** 2016/1 n° 1313 , PAGES 11 À 17

ÉDITIONS **MUSÉE DE L'HISTOIRE DE L'IMMIGRATION**

ISSN 1142-852X

DOI 10.4000/hommesmigrations.3552

Date de mise en ligne : 12/07/2016

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-hommes-et-migrations-2016-1-page-11?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Musée de l'histoire de l'immigration.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

Ludivine Bantigny

L'appel des Minguettes Vénissieux, ses habitants et le président

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Ludivine Bantigny, « L'appel des Minguettes », *Hommes et migrations* [En ligne], 1313 | 2016, mis en ligne le 01 janvier 2019, consulté le 18 juillet 2016. URL : <http://hommesmigrations.revues.org/3552>

Éditeur : EPPD - Cité nationale de l'histoire de l'immigration
<http://hommesmigrations.revues.org>
<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur : <http://hommesmigrations.revues.org/3552>
Ce document est le fac-similé de l'édition papier.

Cet article a été téléchargé sur le portail Cairn (<http://www.cairn.info>).



Distribution électronique Cairn pour EPPD - Cité nationale de l'histoire de l'immigration et pour Revues.org (Centre pour l'édition électronique ouverte)
Tous droits réservés

L'APPEL DES MINGUETTES

VÉNISSIEUX, SES HABITANTS ET LE PRÉSIDENT

Par LUDIVINE BANTIGNY, maître de conférences en histoire contemporaine à l'université de Rouen, chercheuse au Centre d'histoire de Sciences Po.

Vénissieux, été 1983. Le climat délétère qui règne sur le quartier des Minguettes pousse les habitants à profiter de la visibilité médiatique qui leur est offerte pour dénoncer les conditions de vie, les discriminations et les violences arbitraires qu'ils subissent. À l'heure où la question migratoire s'inscrit en tête de l'agenda politique, alimentant la montée du Front national, la visite de François Mitterrand à Vénissieux signe un virage idéologique : le traitement par la gauche de l'immigration comme un problème.



Le mot « tournant » est-il pertinent pour caractériser l'année 1983 ? La question résonne d'autant plus justement à voir les écarts qui séparent les représentations et la réalité des politiques menées. L'emploi du terme est, en effet, le plus souvent entériné sans autre forme de procès. Il est certain que les imaginaires contemporains ont intégré l'idée qu'une rupture était intervenue cette année-là ; le millésime dès lors est censé clore non seulement la période ouverte en 1981, mais encore une époque plus vaste commencée après guerre : Jean-François Sirinelli a évoqué à son sujet la « seconde mort des Trente Glorieuses¹ ».

En réalité, la « rigueur » à laquelle on associe en général ce tournant s'est bien davantage installée par glissements. La politique néokeynésienne du gouvernement Mauroy, fondement du programme sur lequel avait été élu François Mitterrand, était déjà regardée avec circonspection par quelques-uns de ses conseillers dès 1981 : plutôt que la relance par les salaires et la consommation, ils prônaient une relance par l'accumulation, l'investissement et la restauration des profits pour les entreprises. Le

mot de « rigueur » est d'ailleurs employé dès 1982 : au mois de juin, Jacques Attali estime que « *désormais elle est légitime* ». En cette année 1982, de fait, l'accent a changé et les priorités se sont inversées. Pierre Mauroy y insiste le 21 mai 1982 : « *Les hausses nominales excessives de revenus et de salaires entretiennent l'inflation et privent notre économie des moyens de créer des emplois. Le gouvernement est décidé à agir pour modérer davantage l'évolution des salaires.* »

Le 6 juin, c'est le président de la République qui explique : « *Nous entrons dans la deuxième phase de notre action. La consommation toute seule, c'est insuffisant. Cela peut être dangereux. Les facteurs inflationnistes jouent sans contrepoids. L'investissement complète une politique. Priorité aux investissements.* »

Le gouvernement fait procéder au blocage des prix et des salaires : la lutte contre l'inflation est devenue un enjeu primordial dans la politique nationale. Au mois d'octobre suivant, il entérine la sortie du blocage des prix, mais pas celle des salaires. C'est bien là un premier plan de rigueur. Dans le même temps, des pans entiers de l'industrie sont

1. Jean-François Sirinelli, *La V^e République*, Paris, PUF, 2013, p. 49.

condamnés au nom de la rentabilité. Cependant, c'est véritablement en 1983 que la « rigueur » est assumée et le terme posé².

Si tournant il y a, c'est que des propos nouveaux détonnent désormais dans la bouche de dirigeants socialistes et signalent une rupture de ton. Au sujet de la grève des ouvriers de Talbot en janvier 1983, Gaston Defferre stigmatise l'influence des « chiïtes », tandis que Pierre Mauroy lui emboîte le pas : « *Les travailleurs immigrés sont agités par des groupes religieux et politiques qui se déterminent en fonction de critères ayant peu à voir avec les réalités sociales françaises* », déclare-t-il. Ces paroles choquent même les journalistes : la plupart se refusent à traiter sur un mode ethnique et culturel une grève qui s'inscrit dans une tradition de lutte sociale mêlant travailleurs français et immigrés³.

C'est dans ce contexte, où le Front national sort de sa sphère groupusculaire et où se durcit la politique de reconduites à la frontière, qu'interviennent aux Minguettes les « événements » valant notamment à ce quartier de Vénissieux la visite de François Mitterrand, le 10 août 1983. Au mois de juin précédent, Toumi Djaidja, 22 ans, l'un des fondateurs de l'association SOS Avenir Minguettes, est grièvement blessé par un policier. Les affrontements entre jeunes du quartier et policiers n'ont certes rien d'une nouveauté : de tels heurts s'étaient déjà produits dès 1971, notamment à Vaulx-en-Velin puis à Vénissieux même en 1978, et tout au long de la décennie ; seulement, ils n'avaient pas acquis le statut d'événement⁴. Depuis juin 1981 au contraire, les médias nationaux s'en font écho : le phénomène, localisé, devient un enjeu de société.

Or ce que montrent les archives de la télévision en particulier, c'est qu'il n'y a pas dans le traitement de ces informations un tournant qui serait singulier. On n'observe pas de la part des journalistes mobilisés pour évoquer ce quartier un changement

de ton semblable à celui qu'adoptent un Gaston Defferre et, au-delà, plusieurs membres du gouvernement. Leur regard semble contribuer à une vraie compréhension de la situation des habitants soucieux eux-mêmes de s'organiser.

Organisation et dignité

Ce qui frappe à la (re)découverte des reportages télévisés consacrés aux Minguettes durant cette année 1983, ce sont d'abord la force et la dignité des habitants interrogés – avec, du point de vue médiatique, la volonté de les écouter et de laisser leur parole se déployer. Les personnes interviewées évoquent leurs projets pour le quartier. L'une d'elles suggère aux pouvoirs publics de lancer une campagne de publicité pour inciter les jeunes ménages à venir s'installer dans le quartier : « *Et vous verrez que la ZUP revivra* », assure-t-elle⁵. Les animateurs de l'association SOS Avenir Minguettes exposent leurs propositions de rénovation. Ils montrent que les habitants ne veulent rien se laisser imposer : « *Pas d'architecte qui pose son plan : voilà c'est comme ça et ça sera comme ça*⁶. » Ils ont des idées sur la reconstruction du quartier et leur désir est de les voir prises en considération par les pouvoirs publics. Cette même volonté, déterminée, de garder la maîtrise sur la vie de la cité s'exprime dans les réunions qui rassemblent les travailleurs sociaux : « l'important », c'est que « les gens du quartier prennent ça en charge⁷ ». Elle s'affiche encore lors des rencontres organisées entre les habitants et les « médiateurs » sollicités après les graves affrontements avec la police et la grève de la faim entamée par certains jeunes du quartier ; c'est l'occasion pour ces derniers de présenter leurs revendications, auxquelles ces reportages donnent place et droit⁸. C'est de fait un autre trait marquant de ces « sujets »

2. Cf. Michel Margairaz, « L'ajustement périlleux entre relance, réforme et rigueur », in Serge Berstein, Pierre Milza, Jean-Louis Bianco (dir.), *Les Années Mitterrand. Les années du changement (1981-1984)*, Paris, Perrin, 2001, pp. 333-343 ; Jean-Charles Asselain, « L'expérience socialiste face à la contrainte extérieure (1981-1983) », *ibid.*, pp. 385-430. Sur tout cela, je me permets de renvoyer aussi à Ludvine Bantigny, *La France à l'heure du monde. De 1981 à nos jours*, Paris, Seuil, 2013. 3. Voir Alec G. Hargreaves, *Immigration, Race and Ethnicity in Contemporary France*, London & New York, Routledge, 1995, p. 182 ; Yvan Gastaut, *L'immigration et l'Opinion en France sous la V^e République*, Paris, Seuil, 2000, pp. 496-497. 4. Michelle Zancarini-Fournel, « Généalogie des rébellions urbaines en temps de crise (1971-1981) », in *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 4, n° 84, 2004, pp. 119-127. 5. INA, JT de 20 heures, A2, 29 mars 1983, CAB8301109701. 6. INA, JT, FR3 Rhône-Alpes, 10 août 1983, LXC0001000.

télévisés : on y entend les habitants exposer avec précision leurs aspirations. En creux, ils donnent une bonne idée de la politique de logement catastrophique à l'œuvre dans ce quartier. Les Minguettes comptent environ 30 000 résidents mais, sur quelque 9 500 logements, plus de 2 500 sont vides, là où tant d'autres sont surpeuplés et tant de familles mal logées. Le « droit de chacun à être convenablement logé » s'inscrit donc au faite des revendications présentées devant les caméras de télévision. Les jeunes qui s'y expriment demandent aussi, simplement, du travail : lorsqu'ils parlent du chômage qui les frappe avec une particulière intensité, ils se soucient d'associer à cette évocation bien d'autres banlieues populaires, de Roubaix à Marseille et de Nanterre à Bron⁹. De toute évidence, il s'agit aussi de lutter contre l'isolement, de créer des solidarités, de briser l'image dégradée de leur quartier. Enfin, les habitants, et les jeunes organisés dans SOS Avenir Minguettes en particulier, réclament d'urgence l'instauration d'une « commission d'enquête sur la police », qui serait une « commission de contrôle et de dialogue »¹⁰. Les deux termes associés rendent bien compte d'une double volonté : dénoncer certaines conduites policières en même temps qu'ouvrir la discussion sur les moyens de s'en défaire.

Le père Delorme, porte-parole médiatique

La place occupée par Christian Delorme dans les reportages télévisés apparaît déterminante, tant elle se situe à l'exact carrefour de ces deux axes structurants : la dénonciation de la situation et le dialogue comme solution. Il est significatif que les médias télévisés lui accordent ce rôle et l'alimentent : le père Delorme apparaît bel et bien comme un porte-parole que vient reconnaître la télévision en même temps qu'elle le porte à cette fonction. Christian Delorme, prêtre du quar-

tier, dit avec beaucoup de conviction, de passion, d'émotion, les liens d'amitié qui l'attachent à ces habitants. Il décrit et explique aussi très précisément « l'état d'épuisement » dans lequel se trouvent bon nombre de jeunes : « Depuis des années, ils connaissent des humiliations. Depuis qu'ils sont tout petits, ils connaissent le racisme. Depuis l'âge de 5-6 ans, ici ils savent qu'un Maghrébin n'est pas aimé. Tous ces jeunes, ils rouillent comme ils disent dans ces quartiers. Ils ne trouvent pas de travail, de plus en plus les employeurs n'en veulent pas. Ils connaissent régulièrement les humiliations policières, pas de tous les policiers mais d'une grande part des policiers¹¹. »

Car telle est la position de Christian Delorme : ferme dans sa dénonciation, mais modérée car refusant toute généralité. On le perçoit bien dans ses propos sur la police : ce n'est pas l'institution policière comme telle qui est visée, mais des agissements bien précis, même s'ils sont fréquents. Ainsi, la manière dont sont menées les perquisitions est très clairement pointée du doigt, l'accent étant mis en particulier sur des « mères maltraitées » ou « déconsidérées », en bref une façon « inacceptable » de se comporter de la part des policiers. Nulle dépolitisation cependant dans son positionnement : le père Delorme n'hésite pas à fustiger « certains syndicats policiers de droite qui veulent mettre en difficulté le gouvernement et cela non pas depuis quelques semaines mais depuis le changement de gouvernement, depuis mai 1981 ». Pour autant, une fois encore, la police ne lui paraît pas intrinsèquement assignée à ces pratiques. Christian Delorme dit rêver d'affiches qui lanceraient : « Les policiers contre le racisme. » Et s'il épargne globalement la politique du gouvernement, il exprime une frustration tout autant qu'une aspiration : ce dont il rêve, c'est d'un discours « à la Lincoln » de la part de François Mitterrand, qui remercierait les populations immigrées au nom de la population française, pour tout ce qu'elles apportent à la nation¹². Or ce discours-là ne se tient pas et le père Delorme, s'il ne critique pas directement le pouvoir, laisse néanmoins entendre

7. INA, JT, FR3 Rhône-Alpes, 1^{er} juillet 1983, LXC00010761 8. INA, JT, FR3 Rhône-Alpes, 31 mars 1983, LXC00008078.

9. *Idem.* 10. INA, JT, FR3 Rhône-Alpes, 31 mars 1983, LXC00008078. 11. INA, JT, FR3 Rhône-Alpes, 22 mars 1983, LXC00010090.

12. INA, JT de midi, A2, 24 juin 1983, CAB8300957401.

une amertume à son égard. Face à cette cascade de stigmatisations et de discriminations ordinaires, les immigrés et leurs enfants, tout particulièrement, pourraient à bon droit se révolter. Christian Delorme l'affirme sans ambages : « *Si on réfléchit bien, vu le nombre qu'ils sont, s'ils voulaient mettre à feu et à sang nos villes, ils pourraient le faire*¹³. » Dans ces conditions, celles d'un prêtre qui devient une voix, en partie grâce aux médias, et une voix de la dénonciation, il n'est pas étonnant que l'évêque de Lyon Albert Decourtray botte en touche : « *Les relations entre Christian Delorme et son évêque ne regardent que Christian Delorme et son évêque* », explique-t-il, sans pour autant apporter le moindre soutien au prêtre solidaire des personnes en grève de la faim¹⁴.



Une rupture politique

Ce qu'il faut du moins une fois encore souligner, vu l'écoute et la place accordées à Christian Delorme en cette année 1983, c'est la sympathie perceptible qu'éprouvent à l'égard des populations immigrées et de leurs enfants les journalistes amenés à traiter ce sujet. Ils et elles le font avec tact et contribuent à la description indignée de leurs conditions de vie. Certes, on peut distinguer les journalistes de terrain et certains présentateurs de journaux télévisés : là où l'empathie des premiers est indéniable, les seconds tiennent des propos plus secs et dès lors plus tranchants. Pour exemple, Christine Ockrent, qui présente le journal d'Antenne 2, ne manque pas d'évoquer, le 20 juin, les Minguettes « à nouveau en ébullition¹⁵ », ou, le 10 août, comme le « *théâtre de tant d'incidents depuis deux ans*¹⁶ » – manière d'insister sur un phénomène structurel qui entacherait le quartier. Ce

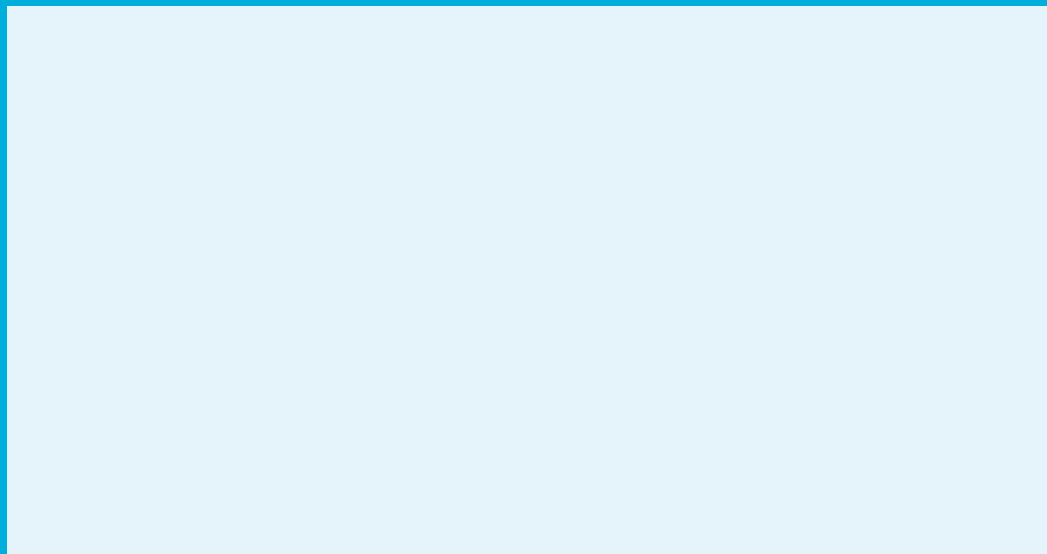
genre de présentation, lapidaire comme le veut le genre même du « lancement » des sujets, nourrit assurément l'image de quartiers rejetés en marge car forcément déviants. Ces propos contrastent avec le caractère vivant et bienveillant de la plupart des reportages, qui prennent le temps de s'installer dans ces banlieues, de filmer les lieux, de montrer des enfants qui jouent, des parents aimants, des jeunes qui réclament la dignité et qui disent « *nous sommes chez nous* » et même « *plus que chez nous* », car les routes sur lesquelles chacun marche, les bâtiments, tous les fruits de la (re)construction ont été largement le fait de travailleurs immigrés, dont ces jeunes sont les enfants.

Cela n'empêche certes pas, dans ces reportages, les passages qui tendent à alimenter la ségrégation ou la relégation. Un « *Monsieur, s'il vous plaît, qu'est-ce que vous pensez des immigrés ?* » jeté à la volée ne trouve pour toute réponse qu'une fin de non-recevoir, soit la marque évidente d'un rejet qui peine à s'exprimer¹⁷. Ce genre de question, dans la désinvolture relative d'un micro-trottoir, ne peut qu'entretenir la « peur » de l'autre, par ailleurs dénoncée : elle identifie une population, « les immigrés », la réifie, exige qu'on « pense » à son sujet et en fait dès lors, précisément, un « sujet ». Ici peut-être y a-t-il un tournant, même s'il n'est pas circonscrit à l'année étudiée. Par rapport aux décennies 1960 et 1970 qui avaient vu les ouvriers très mobilisés aux côtés de leurs collègues et camarades de travail immigrés et qui étaient alors présentés moins comme des immigrés que comme des ouvriers¹⁸, c'est bien désormais une population qui est nommée et désignée. L'évolution s'explique certes par le fait que ce sont désormais surtout des familles qui sont présentes, dont les enfants nés en France sont pour la plupart français, et non plus seulement des hommes célibataires ou non qui vivaient pour beaucoup en foyer au cours des décennies précédentes¹⁹.

13. INA, JT, FR3 Rhône-Alpes, 22 mars 1983, *ibid.* 14. INA, JT, FR3 Rhône, 2 avril 1983, LXC00010162.

15. INA, JT 20 heures, A2, 20 juin 1983, CAB8301005601. 16. INA, JT 20 heures, A2, 10 août 1983, CAB8301351401. 17. INA, JT 20 heures, A2, 29 mars 1983, CAB8301190701. 18. Xavier Vigna, *L'Insubordination ouvrière dans les années 68. Essai d'histoire politique des usines*, Rennes, PUR, 2007, pp. 122-131, et *Histoire des ouvriers en France au XX^e siècle*, Paris, Perrin, 2012, p. 258 sq.

19. Voir Gérard Noiriel, *Immigration, antisémitisme et racisme en France : XIX^e-XX^e siècles. Discours publics, humiliations privées*, Paris, Fayard, 2007.



La ZUP des Minguettes. © CLAUDE CHEVINE / AGENCE IM'MÉDIA.

La construction du problème migratoire

On ne peut s'empêcher de percevoir là des raisons moins démographiques que politiques : l'immigration est devenue, depuis le milieu de la décennie précédente, un « problème ». En 1981, la gauche est arrivée au pouvoir dans des conditions de tensions particulières sur la « question de l'immigration ». À la veille de Noël 1980, le maire communiste de Vitry (Val-de-Marne), Paul Mercieca, avec le soutien du comité central de son parti, avait fait interdire à l'aide d'un bulldozer l'installation de quelque 200 travailleurs maliens venus de la commune voisine, Saint-Maur. Deux mois plus tard, Robert Hue, maire PCF de Montigny-lès-Corailles dans le Val-d'Oise, avait appelé les habitants à manifester devant le domicile d'un ouvrier

marocain et de sa famille qu'il accusait de trafic de drogue et qu'il voulait faire expulser²⁰.

De ce point de vue, le programme proposé par le PS en 1981 se distinguait de celui des autres formations politiques et rejoignait les positions de l'extrême gauche favorable aux régularisations. Une fois élu, François Mitterrand, avec son gouvernement, met en œuvre, on le sait, une politique rompant avec celle de son prédécesseur : sous l'impulsion du secrétaire d'État chargé des immigrés, François Autain, les mesures Stoléru sur le retour sont abrogées, les expulsions administratives suspendues et environ 132 000 personnes régularisées – sur un total estimé à 300 000. Il faut voir dans cette politique un « *apurement du passé* », selon l'expression de Patrick Weil, car la coupure est nette et la division gauche-droite tranchée. Mais c'est aussi un « *pari sur l'avenir* », destiné à mieux « *légitimer la nouvelle frontière de l'illégalité*²¹ ». Si la loi du 29 octobre 1981 restreint les possibilités d'expulsion, elle aggrave les peines

20. Voir Yvan Gastaut, *op. cit.*, pp. 243-251. 21. Patrick Weil, *La France et ses étrangers. L'aventure d'une politique de l'immigration de 1938 à nos jours*, Paris, Gallimard, 1995, p. 227.

encourues pour irrégularité de séjour, qui devient un délit et non plus une contravention, et ouvre la voie à la prison en plus de la reconduction à la frontière. Les conditions d'entrée en France se font plus sévères, tandis que sont légalisés les centres de rétention administrative : ces lieux de privation de liberté, contrôlés par la police, sont institutionnalisés. Quant à la promesse électorale d'accorder le droit de vote aux étrangers pour les élections municipales, elle n'est finalement pas honorée, malgré une opinion majoritairement favorable. Dans les faits, le nombre de refoulements à la frontière s'accroît dès 1981 : leur nombre s'élevait à 28 537 en 1980 ; il passe à 40 985 l'année suivante et à 54 207 en 1982. Cette politique drastique se durcit encore à partir de 1983 : Georgina Dufoix, secrétaire d'État à la Famille, à la Population et aux Travailleurs immigrés, fait de la lutte contre l'immigration irrégulière une priorité. Le ministre de l'Intérieur, Gaston Defferre, enjoint aux forces de police de procéder à des contrôles d'identité auprès des étrangers présumés : c'est un appel à faire du faciès un critère. Il y a bien là un changement, radical, d'objet et de ton. Là où la gauche portait jusqu'alors sa critique à l'encontre des bidonvilles, des conditions de travail et du racisme, l'heure est à une mise en question de la présence des immigrés dans la nation.

Cette évolution peut aussi éclairer des reportages, certes isolés, qui tendent surtout à insister sur les supposés « problèmes » liés aux populations immigrées. Le 1^{er} juillet 1983, FR3 Rhône-Alpes diffuse les images d'une grève de la faim entamée par un buraliste victime de cambriolages répétés. Les images qui accompagnent la présentation de son action montrent des magasins fermés, rideau de devanture baissé. « *Vous pensez que c'est la mort de ce quartier, que plus rien n'est possible ici ?* » demande le journaliste Alain Desmaris au buraliste. Celui-ci a beau rétorquer : « *Jamais rien n'est mort* », si l'on y met de la « *bonne volonté* », il fustige aussi au passage un « *laxisme* » qu'il prête au gouvernement, soulevant par là la question de l'« *insécurité* » en voie d'être assimilée à celle de l'immigration²².



François Mitterrand à Vénissieux

C'est dans ce contexte qu'a lieu la visite de François Mitterrand à Vénissieux le 10 août 1983. Le président de la République est accompagné par Georgina Dufoix ainsi que par Gilbert Trigano, P.-D.G. du Club Méditerranée, qui, explique Christine Ockrent pour justifier sa présence, « *s'intéresse au problème de réhabilitation de ces grands ensembles* ». L'événement est présenté comme une « *visite surprise* », durant laquelle le président se rend aussi à la cité du Mont-Chaume à Saint-Étienne. « *Surprise* » ou non, l'événement est évidemment mis en scène comme il se doit : il ne peut être que médiatique, puisqu'il a par excellence une fonction symbolique et que le symbole se doit, pour exister, d'être diffusé. On insiste sur la sobriété relative – une escorte présidentielle réduite – et sur la simplicité de la démarche – le chef de l'État est invité dans une « *famille française d'origine algérienne* » à partager thé à la menthe et pâtisseries orientales, tour numéro 12 du quartier de Monmousseau²³. Malgré cette modestie affichée, c'est bien une forêt de micros qui se tend vers François Mitterrand interviewé à l'issue de ce micro-événement. Or les termes qu'il choisit à ce moment précis n'ont rien d'anodin : ils signent peut-être ce « *tournant* » que nous interrogeons ici en avançant l'expression de « *désordres sociaux* ». « *Tournant* », sans doute, puisque la gauche de gouvernement par la bouche du président se réclame désormais de l'ordre social, jugé perturbé, et qu'il s'agit de rétablir avec fermeté – ordre et poigne du retour à l'ordre étant traditionnellement le propre de la droite et de sa culture politique. « *Moi je veux lutter contre ces désordres* », déclare François Mitterrand. L'autorité de son discours, ou du moins la détermination à la prouver, est particulièrement frappante. Par deux fois dans cette brève conférence de presse, il emploie le mot « *s'attaquer* » ; il

22. INA, JT 20 heures, A2, 20 juin, CAB8301005601. 23. INA, JT, FR3 Rhône-Alpes, 10 août 1983, LXC00011000.

use aussi du terme « *énergie* », associé à la « *persévérance* » et à la « *volonté* » pour asseoir encore davantage cette impression de fermeté²⁴. Pour autant, les propositions concrètes se font vagues, voire inexistantes. Le président se contente en fait d'évoquer une « *enquête personnelle qui [lui] permet[te] ensuite de donner des instructions précises à ceux qui participent à la gestion de l'État* ». Et s'il insiste sur « *ces fâcheuses, ces déplorables conditions de vie* » qui font le quotidien du quartier, il n'avance pas de solutions pour y remédier.

En revanche, il apparaît dans ses propos que l'heure a décidément sonné de faire la chasse aux immigrés sans papiers – bien que le terme ne soit pas encore consacré : en l'occurrence, François Mitterrand préfère parler de « *clandestins* ». De fait, le président sépare clairement, d'une part, les « *travailleurs étrangers* » en situation régulière, dont la France a « *le plus grand besoin* » « *dans certains domaines* » et, d'autre part, une « *immigration clandestine* » « *excessive* », qui doit être tarie. Si donc il faut, selon lui, que les premiers soient « *reçus, protégés, accueillis et leur propre sécurité assurée autant que celle de tout citoyen français* », la seconde doit être farouchement combattue. François Mitterrand refuse à cet égard d'utiliser le mot de « *quota* », sur lequel un journaliste le sollicite : « *Ça ne s'appelle pas un quota, ça s'appelle tout simplement le respect de la loi et des règlements.* » Mais il fait bel et bien de l'immigration un problème majeur, eu égard au « *grand nombre de chômeurs* », à la « *capacité de production* », à la « *capacité de logements* », « *qui indiquent par là même la limitation nécessaire* ». François Mitterrand, évidemment, ne fait nullement sienne la virulence haineuse adoptée au même moment par certains journaux à droite ou à l'extrême droite – *Le Figaro* emploie régulièrement le terme d'« *individus douteux* » à propos des Maghrébins, après avoir titré un article du 21 septembre 1981 « *Les Maghrébins et les autres* », tandis que Radio Le Pen Hebdo instaure à l'automne 1982 une rubrique intitulée « *Les envahisseurs* ». Mais, tout en insistant sur la tolérance et la protec-

tion des populations immigrées face au racisme, il accrédite le fait que l'immigration serait devenue un problème de société qu'il faudrait absolument « *contrôler* » pour, in fine, l'éradiquer.

Conclusion

Le tournant de 1983 apparaît moins dans la représentation médiatique que dans la parole politique. Les journalistes de la télévision du moins demeurent soucieux de ne pas faire de ce sujet sur un quartier un sujet sur l'immigration à stigmatiser. En revanche, la venue à Vénissieux de François Mitterrand et les propos qu'il tient à cette occasion entérinent un changement de rhétorique, qui est aussi un changement de pratique politique. Les 17 % de suffrages obtenus par le FN à Dreux en septembre 1983 et leur forte médiatisation ne manquent pas d'accentuer cette évolution. Désormais, la gauche gouvernementale, sans adopter le même ton, paraît partager avec la droite la conviction qu'une priorité de son action doit aller à la lutte contre l'immigration irrégulière. La parole se libère : François Mitterrand parle à Vénissieux d'une immigration « *excessive* » ; un an plus tard exactement, Jacques Chirac évoquera l'« *afflux incontrôlé d'une immigration clandestine de la plus mauvaise qualité* ». On ne saurait dès lors tout à fait s'étonner que Jacques Chirac et Laurent Fabius, dans leur duel télévisé resté célèbre, le 27 octobre 1985, convergent dans leurs positions sur la question. Quand le maire de Paris et chef de file de l'opposition explique à propos des « *clandestins* » qu'il faut les « *expulser* » et associe l'immigration à la « *délinquance* », aux « *agressions* », aux « *trafics* », aux « *prisonniers* », le Premier ministre n'hésite pas à affirmer : « *Alors, à une ou deux exceptions près, je crois qu'il n'y aurait pas de désaccord fort.* » C'est une rupture radicale dans la tradition de gauche sur le sujet. Mais cette rupture semble s'être opérée davantage par glissements que par un tournant. ■